

On écrase bien les artistes

Les enquêtes du Capitaine Blondin

Chapitre I : La permanence commence bien !

Chapitre II : Du plomb dans la tête.

Chapitre III : Recherches fructueuses.

Chapitre IV : Rebondissements.

Lexique

Chapitre I : La permanence commence bien !

Lucas Blondin buvait son café à petites touches, avec des bruits d'aspirations peu élégants, mais le contenu de sa tasse était décidément trop chaud. Un samedi matin comme celui-là, début de permanence de week-end, il valait mieux être bien réveillé et ce n'était pas encore son cas. On disait permanence par habitude, mais c'était un abus de langage, car il s'agissait en fait d'une astreinte à domicile, avec néanmoins l'obligation de venir le samedi et le dimanche matin consulter la main-courante et vérifier qu'aucun événement d'importance n'avait été négligé. Chaque matin et chaque après-midi du samedi et du dimanche, l'officier d'astreinte devait rendre compte à la permanence départementale, tenue généralement par un commissaire, des événements importants de la vie de la circonscription de Police.

Par événements importants on entendait les troubles à l'ordre public comme les manifestations de voie publique, les incendies avec relogement des habitants sinistrés, tous les décès d'origine non naturelle, les crimes et les délits graves avec ou sans interpellation d'auteurs, les mesures de garde à vue en général, les accidents graves ou mortels de la circulation routière, les blessures en service de fonctionnaires de police, les faits mettant en cause en tant qu'auteur ou comme victime des personnalités locales et tout événement de nature à générer un émoi dans la population ou un article dans la presse. L'astreinte départementale rendait compte à son tour à l'autorité préfectorale, qui éventuellement faisait remonter l'information plus haut, c'est-à-dire au saint des saints, le ministère de l'intérieur.

Les troubles importants à l'ordre public étaient plutôt rares dans le secteur de Moulins et il y avait d'habitude plus de petits faits judiciaires que de gros événements. Le traitement des procédures judiciaires était l'affaire de l'officier de police judiciaire, généralement cité par le sigle O.P.J., d'astreinte, qui n'est pas forcément un officier de police, puisque cette appellation ne désigne pas un grade administratif, mais une qualification judiciaire permettant l'accomplissement de certaines opérations, comme les perquisitions en flagrant délit et le placement en garde à vue des mis en cause.

L'officier de police judiciaire d'astreinte était ce week-end un brigadier-chef de la Sûreté Urbaine, un enquêteur chevronné qui saurait gérer sans souci les affaires survenant dans les deux jours à venir sur le ressort de la circonscription de Police de Moulins. Le Capitaine Blondin était d'astreinte de commandement, et devrait bientôt rendre compte des faits importants, qu'ils soient de nature judiciaire ou administrative, à l'astreinte départementale, qui était tenue ce samedi là par le Chef de Circonscription de Vichy. Il devrait téléphoner deux fois dans le week-end à ce jeune Commissaire Rihain, à peine sorti d'école, pour le tenir au courant de l'actualité de la circonscription de Moulins, qui comprenait la ville de Moulins, mais aussi les communes d'Yzeure et d'Avermes. Ses homologues de Vichy et de Montluçon devaient en faire autant. Le département de l'Allier ne compte que trois circonscriptions de police correspondant aux trois villes les plus importantes, le reste du territoire étant du ressort de la gendarmerie.

Le Brigadier-Chef Michel Gripollini, était revenu lui aussi au service, jeter un petit coup d'oeil, non pas qu'il ne fasse pas confiance à ses collègues de la brigade de roulement, mais en vieux renard de la procédure, il aimait bien savoir qui avait été placé en geôle pour ivresse, qui était

présent dans la brigade du matin, bref il voulait sentir l'ambiance de ce samedi matin. Il n'habitait pas très loin et un petit passage au Commissariat ne lui coûtait pas cher, la nuit avait été calme et il n'avait pas été réveillé, si bien qu'il était parfaitement reposé. En cette fin du mois de janvier la température matinale flirtait avec le zéro et ce matin elle avait même glissé à moins deux degrés et il était connu que le froid calme les ardeurs des bandits, comme la pluie ou le brouillard, pour des raisons différentes. Michel Gripollini n'avait donc aucune affaire en cours et il était de particulièrement bonne humeur.

Le Capitaine Blondin, lui, n'avait pas le choix, puisqu'une note de service départementale stipulait que l'officier d'astreinte devait effectuer un passage au service le samedi et le dimanche matin. Lui non plus n'avait pas été appelé dans la nuit, mais il avait mal dormi, comme toujours quand il était d'astreinte, s'attendant au pire. Il était trop nerveux, malgré ses quinze ans d'ancienneté et son expérience déjà importante dans le domaine judiciaire. Il avait été nommé chef de la Brigade de Sûreté Urbaine du Commissariat de Moulins deux ans auparavant et commençait à bien connaître la ville, qu'il avait découverte à son arrivée dans le Bourbonnais. Il avait été muté depuis sa première affectation parisienne, désireux de quitter la grande ville et son tapage pour retrouver un peu de calme et une qualité de vie qu'il avait connue durant son enfance bourguignonne. Sa région natale étant inaccessible sans piston, il avait tenté le Bourbonnais sans grand espoir et il avait obtenu gain de cause contre toute attente.

Le paisible et rural Bourbonnais n'était pas attractif pour les jeunes officiers de police, qui rêvaient d'enquêtes criminelles, voulaient une vie culturelle riche et le métro au bas de leur immeuble. Blondin était une exception, lui qui voulait cultiver un petit jardin, rénover une vieille demeure et discuter tranquillement avec la boulangère quand il prenait son pain le dimanche matin. Tout ce qu'il cherchait, il l'avait trouvé à Moulins, tout au moins dans les environs puisqu'il habitait un village proche. Il avait acheté une grande maison à rénover pour une bouchée de pain à Besson, village célèbre pour la scène du match de football dans le film « les sabots à bascule ».

Célibataire sans enfant, Lucas Blondin papillonnait sans se fixer, il pensait avoir un peu de temps devant lui avant de songer à se reproduire et ne voulait pas obérer sa capacité opérationnelle par une union trop exclusive, tout au moins c'est l'explication qu'il fournissait aux curieux. En fait, il était plutôt satisfait de changer régulièrement de monture et ne se sentait aucun penchant pour la fidélité conjugale. Le désir d'enfant ne le tenaillant qu'une ou deux fois par an, il préférait essayer beaucoup de lits avant de se réserver pour un seul, tout simplement aussi parce qu'il n'avait pas encore trouvé le bon.

Le brigadier-chef Michel Gripollini avait fait du café dans son bureau et en avait offert une tasse à son chef, ils le buvaient tranquillement tous les deux en prenant connaissance de la main courante de la veille au soir et de la nuit. La main-courante est une sorte de registre informatisé où les fonctionnaires de police rendent compte de tous les événements de leur journée de travail, aussi bien les interventions de police secours que les prises de déclaration du public, la composition des équipages, les pauses, les plaintes et en règle générale toute la vie administrative de leur vacation. La lecture de la main-courante est un bon moyen de découvrir la majorité de ce qui s'est passé auparavant.

Il était huit heures et demie et la ville reprenait vie calmement, les matins d'hiver n'étaient pas très actifs dans les cités bourbonnaises et Moulins était la ville la plus calme des trois grandes agglomérations du département. Vichy était beaucoup plus nerveuse, commerçante et agitée, à la fois plus peuplée et beaucoup plus célèbre, avec son passé sulfureux de capitale de l'État

Français. Montluçon l'industrielle était aussi plus grande que moulins, qui était la paisible sœur aînée, plus petite et plus calme que les deux autres, mais aussi plus sage. On disait de Moulins qu'elle était la belle endormie, même si l'action énergique d'un maire qui avait été ministre du logement et dont beaucoup louaient la sagesse en le surnommant « le pape », avait radicalement transformé le centre-ville, le rendant plus attractif et convivial.

La main-courante ne mentionnait cette fois-ci pas grand-chose en général et rien d'intéressant en particulier, sinon un appel pour un tapage par pétard vers deux heures, ce qui était curieux en cette période de l'année et dans le quartier de la Préfecture. Il y avait eu une bagarre en sortie de l'unique boîte de nuit de l'agglomération, le videur avait été contraint de virer un perturbateur manu militari, mais sans blessé et sans qu'aucune plainte n'ait été déposée. Un ivrogne avait été placé en dégrisement, mais c'était un habitué qui sortirait certainement vers midi comme d'habitude, quand son taux d'alcoolémie aurait rejoint des limites raisonnables. Il avait soufflé à un milligramme cinquante cinq par litre d'air expiré, ce qui correspondait à une alcoolémie de trois grammes dix d'alcool pur par litre de sang. C'était un joli taux sans être un record, mais ce type devait avoir un beau foie bien rose, car il était pris en Ivresse Publique et Manifeste au moins une fois par semaine. Ce genre de client récurrent fréquente les geôles assidûment pendant quelques mois, voire quelques années pour les plus résistants, mais finit toujours par décéder de ses excès et un beau jour le chef de poste se pose la question « Tiens ça fait un moment qu'on n'a pas vu untel ! » et un collègue lui répond « Tu parles, il est mort il y a un mois, on ne le verra plus. »

Le rapport journalier ne mentionnait que quatre plaintes enregistrées la veille : la première pour un vol de vélo, la deuxième pour des tags sur un mur d'enceinte, la troisième pour une affaire de violences entre conjoints et la dernière pour un vol à l'étalage. Si les premières plaintes étaient déposées contre inconnu, la dernière visait nommément l'auteur des faits, qui avait été interpellé par la patrouille. Blondin était allé récupérer les plaintes au poste pour en prendre connaissance, c'était son boulot en tant que Chef de la Brigade de Sûreté Urbaine, qui est l'unité chargée des investigations. Il devrait affecter le traitement de la suite judiciaire de ces quatre plaintes à des fonctionnaires de son unité et il réfléchissait déjà à qui il allait confier chacune d'entre elles.

Le vol de vélo avait été commis dans le quartier de la gare, le propriétaire avait laissé son vélo contre un mur le temps d'acheter ses cigarettes et en sortant du bureau de tabac la bicyclette avait disparu. Il n'y avait aucun élément permettant d'identifier l'auteur des faits, aucun témoin et le vélo n'avait pas beaucoup de signes distinctifs. C'était une plainte avec peu d'éléments permettant un réel travail d'enquête et il y avait fort à parier que ce dossier finirait classé en « vaines recherches ». La plainte pour les dégradations par tags émanait d'une vieille dame dont le mur avait été recouvert de symboles incompréhensibles, au moins pour elle, et portait une signature que Blondin avait déjà vue sur une plainte : « Cassos ». Cette signature semblait revendiquer le statut de cas social de son auteur, ce qui était déjà curieux. La couleur aussi était caractéristique, un vert fluorescent assez inhabituel. Blondin décida d'affecter cette plainte au même enquêteur qui avait déjà les autres dossiers de tags signés « Cassos ».

La plainte pour violences entre conjoints irait à un membre de la brigade de protection de la famille, qui était le groupe de la Sûreté Urbaine chargé de ce type d'affaire hors les cas d'urgence. Il n'y avait aucun certificat médical à l'appui de la plainte, qui avait été déposée par le mari, fait plus courant qu'on ne le croit généralement. Il avait reçu un coup de fourchette sur le dessus de la main, mais la blessure était sans gravité et la fourchette était intacte. Il était probable que cette plainte n'irait pas très loin, le parquet ordonnerait certainement un rappel à la loi pour

l'épouse. Le mari déclarait que sa moitié l'avait piqué avec la fourchette sans motif, mais il y avait fort à parier que l'épouse, lors de son audition, fournirait une explication différente de l'altercation et il se pourrait que la victime devienne mis en cause, ça c'était déjà vu.

Le vol à l'étalage avait été commis la veille en fin de matinée et l'auteur avait été interpellé, c'était un gamin de dix-huit ans à peine révolus qui avait dérobé dans une grande surface une bombe de peinture en la dissimulant sous son blouson et en passant les caisses sans la payer. Le préjudice était faible et le magasin n'avait envoyé un employé déposer plainte qu'en fin de journée. Le gamin avait été remis dehors avec une convocation pour mardi matin, l'enquêteur qui recevrait le dossier pourrait l'entendre après avoir lu la plainte. La saisine précisait que le jeune voleur habitait Souvigny, un village situé à une dizaine de kilomètres de Moulins, qu'il était inconnu du fichier des antécédents judiciaires et qu'il demeurait chez ses parents, déscolarisé et inactif. Le capitaine en conclut que la bombe de peinture était destinée à deux usages possibles : soit pour repeindre un cyclomoteur décrépit acheté une misère et retapé tant bien que mal, soit pour peindre des bêtises sur les murs d'autrui. Il chercha un descriptif de l'objet volé, mais ne put y trouver la couleur de la peinture.

Le Capitaine descendit du bureau de Gripollini jusqu'au poste, situé au rez-de-chaussée, et demanda si la bombe de peinture volée s'y trouvait, la plainte ne mentionnait pas la restitution de l'objet volé, ce qui était assez logique. En effet, avant de rendre au magasin la marchandise volée, si elle est en bon état et si la victime accepte la restitution, il faut précédemment demander au possesseur de l'objet si il est d'accord avec le principe de cette restitution. Le jeune voleur n'ayant pas été entendu sur procès verbal, il n'avait pas officiellement donné son accord pour que la bombe de peinture soit rendue au magasin et l'objet devait donc se trouver au poste, là où la plainte avait été laissée à la disposition des enquêteurs.

Effectivement, le Capitaine Blondin trouva la bombe, qui contenait de la peinture verte fluorescente. Cela lui confirma ses vagues soupçons et il remonta dans le bureau de Gripollini avec la bombe, s'adressant au Brigadier-Chef qui achevait de se brûler la bouche avec son café décidément trop chaud : «

-Dis donc Michel, tu me feras penser à dire au groupe des atteintes aux biens de vérifier ce que le gamin voulait faire avec la bombe de peinture. Les tags de la grand-mère de la rue Michel de l'Hôpital ont été faits avec de la peinture vert fluo et cette bombe contient de la peinture vert fluo : ça ne m'étonnerait pas que notre voleur d'hier soit aussi tagueur la nuit.

-Ah oui ? Celui qui signe « Cassos », je crois qu'il y a déjà deux ou trois plaintes.

-Oui, c'est pour ça que c'est intéressant, si on pouvait lui coller sur le dos tous nos tags depuis l'été ce serait bon pour les statistiques, le patron serait content et surtout les riverains.

-On verra ce qu'on peut faire, mais c'est vrai que c'est intéressant, surtout que dans ce dossier je crois me souvenir qu'il n'y a aucun élément, pas de piste, pas de témoin, rien.

-Bonjour Cordier, qu'est ce qui vous amène ?

-Capitaine, la patrouille a été appelée rue de Bourgogne pour un ivrogne dormant sur la chaussée. Les collègues sont allés sur place et ils ont trouvé un jeune homme décédé par terre.

-Euh...décédé mort ?

-Oui, un cadavre quoi !

-Et ils ont fait quoi ?

-Ils m'ont appelé par radio et ils demandent des instructions. Moi j'ai appelé les pompiers.

-Ok, c'est le travail de l' O.P.J., je vais y aller.

-Je viens avec toi Michel, si c'est un jeune on aura forcément un obstacle médico-légal et une mort suspecte sur la voie publique, ça mérite que je me déplace. Cordier, appelez l'astreinte de l'Identité Judiciaire, on va en avoir besoin.

-Tu veux que j'appelle le parquet ?

-Non, on va déjà aller voir, on est pas à cinq minutes près et il faut attendre d'avoir un certificat de décès de toutes manières. Je veux être sûr que le type est mort aussi.

-Si les collègues le disent...

-Ouais, la dernière fois que j'ai entendu à la radio qu'il y avait un mort sur le bord du contournement, je suis allé à la salle radio, j'ai demandé si on connaissait son identité et l'opérateur m'a répondu « Attendez les collègues sont en train de lui demander » En fait le mort était ressuscité, c'était un ivrogne qui s'était endormi fin saoul le long de la route et qu'un automobiliste avait signalé comme cadavre. Alors maintenant, quand on m'annonce un macchabée, j'attends de voir si je peux l'interroger directement ou pas. Allez, on y va ! »

La rue de Bourgogne n'était pas très loin du cours Vincent d'Indy, mais les deux policiers prirent quand même la voiture de permanence pour s'y rendre. Cela leur permettait de rester en écoute radio pendant le trajet sans avoir besoin d'emporter un poste portatif, ce qui était toujours encombrant. Et puis quand on est de permanence, on peut être appelé en urgence à l'autre bout de la circonscription à tout moment, alors il vaut mieux rester motorisé. Les deux hommes connaissaient bien la rue de Bourgogne, qui avait abrité l'ancien commissariat de police jusqu'en 2011, date du déménagement pour le 2 cours Vincent d'Indy dans un immeuble moderne avec moins de cachet, mais tellement plus fonctionnel !

En perdant le commissariat, la rue de Bourgogne avait un peu perdu en sûreté, puisque le va et vient des voitures de patrouille assurait un minimum de surveillance dans cette artère. Les riverains ne se plaignaient pourtant pas du départ de la basse-cour, car ils avaient gagné le silence de la rue qui n'était plus perturbé par les coups de sirène intempestifs, les braillements des ivrognes qu'on met en cage ou les appels entre eux des policiers de brigade à la relève de cinq heures.

La rue de Bourgogne avait aussi perdu plusieurs commerces ces dernières années et le déplacement du commissariat n'avait pas arrangé les choses. C'est ainsi que le café du début de la rue, le magasin de cycles, le restaurant arabe et l'armurerie avaient fermés, il ne restait plus qu'un tatoueur, un restaurant et une agence d'intérim pour côtoyer le bâtiment de l'ancien poulailler qui avait été repris par le lycée voisin. Le quartier, qui avait été un prolongement de la rue d'Allier en

termes de présence commerciale, devenait progressivement résidentiel sans commerces et du coup moins attractif. Plus de boulangerie à proximité, plus de bureau de tabac et plus de bistrot, ces simples absences mettaient à mal l'attractivité du secteur.

Les deux flics arrivèrent sur place en faisant le tour, puisque la rue de Bourgogne est en sens unique et découvrirent une voiture de patrouille, gyrophares en action, dont l'équipage détournait la circulation au début de la rue. Ils saluèrent leurs collègues et continuèrent jusqu'au lieu de découverte du corps. La seconde patrouille gardait les lieux, les pompiers et le samu étant partis en l'absence de vivant à sauver. Le Capitaine laissa le Brigadier-Chef Gripollini prendre les renseignements utiles, c'est-à-dire les coordonnées du témoin qui avait alerté les secours. C'était une vieille dame qui partait en ville faire ses courses et qui avait remarqué le corps sur le bas côté de la chaussée, croyant à un ivrogne sans domicile fixe qui s'était endormi là. Craignant qu'il ne prenne froid, elle avait alerté les pompiers pour qu'il soit pris en charge, mais son sommeil était définitif.

Lucas Blondin rejoignit son subordonné qui examinait le corps. Ils étaient en présence d'un homme, jeune majeur ou vieux mineur, vêtu d'un pantalon de jeans, une paire de chaussures de sport, un pull-over épais et pas de veste. Il n'avait sur lui aucun papier d'identité, pas de porte-monnaie, pas de clef, aucun objet dans les poches. Ses vêtements étaient déchirés et son visage tuméfié était couvert d'ecchymoses récentes, comme s'il avait été passé à tabac par une équipe de gorilles rugbymen furieux. Lucas discuta un peu avec Michel Gripollini, avant que les deux hommes ne concluent qu'à ce stade ils étaient incapables de préciser les causes de la mort. Le certificat de décès ne le précisait pas et portait la mention d'un obstacle médico-légal bien sûr, ce qui signifiait que la mort était suspecte et que le médecin ne la considérait pas comme naturelle.

La technicienne de l'Identité Judiciaire d'astreinte arrivait sur les lieux. Jolie et toujours de bonne humeur, cette fille était un rayon de soleil dans la grisaille administrative se dit Blondin, toujours charmé par le sourire avenant de Charlotte Ramput. Elle avait enfilé une combinaison blanche intégrale et pria les policiers présents de s'éloigner un peu. Elle avait raison bien sûr et ils avaient assez pollué la scène de crime comme ça. Pour le moment bien sûr, nous ne savons pas si ce garçon a été victime d'une infraction, se corrigea mentalement Blondin, mais il y avait de fortes chances que ce soit le cas.

Il discuta un peu avec les collègues en tenue, qui souhaitaient vaquer à leurs occupations habituelles, c'est-à-dire reprendre la patrouille, car ils avaient des interventions en attente, mais il leur demanda de rester encore un peu, au moins jusqu'à ce que les opérations de l'Identité Judiciaire soient terminées et que le parquet autorise la levée du corps. Pendant ce temps-là Gripollini avait appelé le parquet, le jeune substitut Paul Lantus, qui était d'astreinte, arrivait. Il faut dire que le Tribunal de Grande Instance de Moulins n'était pas bien loin, c'est l'avantage des petites villes, tout se trouve à proximité.